

**Colloque IRRI-KIIB -  
Association Royale « Conférence Olivaint de Belgique »**

**"Questions d'actualité en Europe"**

**Allocution de Monsieur Armand De Decker,  
Ministre de la coopération au développement.**

Bruxelles, vendredi 18 février 2005

**Allocution de Monsieur Armand De Decker:  
"Sécurité et défense de l'Europe"**

Mesdames et Messieurs

Je tiens avant tout à remercier les organisateurs de cette rencontre, l'Institut Royal des Relations Internationales et l'Association Royale « Conférence Olivaint de Belgique », de me donner l'occasion d'évoquer devant vous ce thème qui m'est cher : celui de la sécurité de l'Europe.

Mesdames et Messieurs,

Il est évident que la chute du mur de Berlin et les attentas du 11 septembre ont radicalement modifié l'équilibre géopolitique international. Au monde bipolaire de la guerre froide, marqué par « l'équilibre de la terreur » et la dissuasion nucléaire, a succédé un monde beaucoup plus complexe et dangereux où les menaces et les risques pour notre sécurité sont devenues diffuses et multifformes.

Ainsi, le nouvel environnement stratégique qui doit baliser notre réflexion relative à la sécurité de l'Europe se caractérise non seulement par le terrorisme international, la pression migratoire, la multiplication des conflits au Proche-Orient et en Asie centrale, mais aussi par l'effritement des régimes de contrôle des armements et la prolifération d'armes de destruction massive.

Cette inquiétante réalité tout comme le 11 septembre doit nous conduire au constat que la sécurité ne s'acquiert plus par la supériorité militaire mais essentiellement en analysant et en s'attaquant aux causes des nouvelles formes de menaces.

Telle est d'ailleurs la conclusion principale d'un rapport d'experts rédigé à la demande du Secrétaire Général des Nations Unies et dirigé par le Professeur Jeffrey Sachs, de l'Université de Columbia,<sup>[1]</sup> ainsi que du rapport « Un monde plus sûr », établi récemment par un groupe de personnalités à haut niveau désigné, lui aussi, par le Secrétaire Général de l'ONU, Mr Koffi Annan.

*En fait, dans un monde traversé et ballotté par d'innombrables convulsions, dont les graves inégalités entre Nord et Sud ne sont assurément pas les moindres, il ne peut plus y avoir de place, ni pour l'indifférence des riches à l'égard des autres, ni pour l'insouciance légère et coupable de certains hauts responsables de par le monde, y compris dans des pays en développement.*

Il me paraît de plus en plus évident que notre sécurité ne sera garantie que par la stabilisation politique et le développement socio-économique des pays les plus défavorisés. Car comment croire

que le Nord puisse continuer de jouir de son bien-être lorsque dans le Sud, plus de 5 millions d'enfants meurent chaque année de causes directement liées à la malnutrition, que plus de 850 millions de personnes souffrent de la faim de manière chronique, et que 2 milliardS de personnes vivent aujourd'hui avec moins de 2 dollars par jour.

Par ailleurs, comme l'on conclu les présidents des trois principales organisations internationales chargées de la lutte contre la pauvreté (la FAO, le PNUD et l'OMS) : « *Dans un monde où d'abondantes ressources permettent de produire une nourriture suffisante pour nourrir tout le monde, l'extension de la faim est non seulement un outrage moral mais aussi la manifestation d'un échec collectif de la communauté internationale* ».

Mesdames, Messieurs,

Dans l'exercice de mes fonctions de Ministre de la coopération au développement, je suis frappé de constater que partout dans le monde, et en particulier chez les plus démunis, l'Europe suscite des espoirs, des attentes : on demande « plus d'Europe ». Une Europe qui défende et promeuve ses valeurs démocratiques et de respect des droits de l'homme, sans arrogance mais aussi sans complexe, une Europe généreuse qui contribue à rencontrer les « Objectifs de développement du Millénaire ». Une Europe ouverte au commerce international équitable et dont on espère qu'elle cesse de protéger ses marchés et de subventionner ses exportations.

L'Europe joue d'ores et déjà un rôle majeur dans la politique de développement. Les pays de l'Union européenne fournissent plus de la moitié de l'aide mondiale au développement. Pour sa part, conformément aux engagements pris en 2002 à la conférence de Monterrey le gouvernement belge s'est engagé à augmenter les moyens qu'elle consacre à la coopération au développement pour atteindre 0,7 % du PIB en 2010.

Mais le développement durable du Sud restera un vœu pieu s'il ne s'accompagne de paix et de sécurité. De même, en l'absence de développement, la sécurité ne saurait être durable. Les guerres enlèvent toute chance de voir s'instaurer une croissance à large assise dans les pays en voie de développement. C'est pourquoi la Belgique s'efforce de convaincre ses partenaires dans l'Union européenne de mener, en accord avec l'Organisation des Nations Unies, une politique étrangère de sécurité et de défense plus dynamique et plus volontaire, délibérément tournée vers la pacification des pays auxquels nous apportons notre aide au développement.

C'est dans cette perspective que la Belgique accorde une attention particulière à une présence plus active de l'UE dans l'Afrique des Grands Lacs et à une dynamisation du dialogue euro-méditerranéen dans le cadre du « Processus de Barcelone ».

Mesdames et Messieurs,

Sur le continent européen, l'UE devra s'affranchir des dépendances historiques qui la placèrent pour un demi-siècle, dans une posture « passive », sous la protection de l'OTAN et des Etats-Unis pour assumer de plus en plus son nouveau statut de « contributeur » à la sécurité internationale.

Ne nous voilons pas la face : le nouvel ordre mondial tel qu'il a émergé après le 11 septembre 2001 a suscité des tensions dans les relations transatlantiques, dont chacun s'accorde à reconnaître, aujourd'hui, la nécessité d'une redéfinition. Il s'agira de promouvoir un partenariat stratégique qui

permette à l'Europe et aux Etats-Unis d'œuvrer de concert à un monde plus juste, plus sûr, fondé sur nos valeurs communes.

Le développement d'une « stratégie européenne de sécurité » ne saurait se concevoir en concurrence avec l'OTAN, ou pire encore, « contre » l'OTAN. Tel n'est ni notre propos ni notre intention. Ainsi, la note stratégique rédigée par Javier Solana, et adopté par le Conseil le 12 décembre 2003 souligne que « *les relations transatlantiques constituent un élément essentiel du système international, non seulement au regard de nos intérêts bilatéraux, mais aussi parce qu'elles renforcent la communauté internationale dans son ensemble* ». Certes, la mise sur pied par l'OTAN d'une Force de réaction rapide pourrait apparaître comme une duplication des moyens que l'Europe s'efforce de structurer dans le cadre de la PESD. Mais soyons optimistes et voyons y avant tout la volonté de l'Europe d'être un « meilleur » partenaire militaire des Etats-Unis.

Enfin, l'OTAN elle-même a initié un processus d'adaptation au nouveau contexte stratégique, évoluant d'une organisation de défense collective à une organisation capable de mener des opérations de gestion de crises et de lutte contre le terrorisme international bien au-delà de l'aire géographique jadis limitée par le traité de Washington.

Si l'UE entend assumer « sa part de responsabilité de la sécurité internationale et de la construction d'un monde meilleur », quelle peut être dans ce contexte, la spécificité de son action en matière de gestion des crises ?

A vrai dire, l'avantage comparatif particulier de l'UE réside dans sa capacité à mettre en œuvre une combinaison de moyens d'action, qui mobilise le large éventail des instruments mis à sa disposition, et qu'aucun Etat membre pris isolément ne serait capable de mobiliser.

Ainsi, notre approche politique et diplomatique peut œuvrer à la prévention et à la résolution pacifique des conflits.

Notre aide au développement contribue à doter les pays les plus défavorisés des infrastructures nécessaires à leur essor ainsi qu'à rencontrer les besoins de leurs populations en matière de santé ou d'éducation;

Notre aide humanitaire permettra de rencontrer, à court terme, les besoins élémentaires de populations civiles victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.

Notre politique commerciale peut œuvrer à intégrer le plus grand nombre dans un système commercial mondial équitable.

Mesdames, Messieurs,

Dans le tableau que je viens de dresser, l'action militaire ne sera donc qu'un instrument, parmi d'autres, que l'UE ne mobilisera que pour maintenir ou rétablir la paix. Mais si la sécurité de l'UE ne saurait se réduire à sa seule dimension militaire ou de défense, force est toutefois de constater que ce sont les carences dans le domaine politico-militaire qui nous ont longtemps empêché de déployer toute la mesure de nos initiatives diplomatiques. On se souviendra ainsi de notre incapacité à peser de manière décisive dans les Balkans et, plus récemment, en Afghanistan.

Il nous aura donc fallu prendre la mesure de nos insuffisances militaires. Faute d'avoir accordé à la défense la place qu'elle mérite, un fossé technologique s'est creusé entre les forces des États-Unis et les armées européennes.

Ce fossé constitue un obstacle majeur à l'interopérabilité des ressources que requièrent les théâtres d'opération contemporains. Seule une petite dizaine d'Etats de l'Union Européenne disposent actuellement d'une capacité d'intervention rapide et parmi eux, seuls deux ou trois peuvent prétendre avoir une capacité de projection suffisante pour intervenir sur n'importe quel théâtre d'opération. Le nombre de troupes effectivement opérationnelles et « projetables » reste faible par rapport aux effectifs officiels. Le renouvellement des équipements est insuffisant. Les industries et la recherche se sont restructurées, concentrées et rationalisées, mais la dispersion, la fragmentation, la redondance, qui sont contreproductives, sont encore beaucoup trop importantes.

Pourtant, l'UE gagnerait à encourager la recherche et les investissements en matière de technologie de l'information, d'électronique ou de biotechnologie, puisque ces secteurs génèrent d'importantes retombées utiles à l'ensemble de l'économie, y compris au secteur civil. Un marché européen et concurrentiel des équipements de défense permettrait de réaliser des économies d'échelles et d'accroître les performances des entreprises européennes, tant en Europe même que dans le monde.

Il va de soi que la politique étrangère de l'Union ne pourra gagner en crédibilité si elle n'est pas soutenue par un renforcement notoire de ses capacités militaires.

Ceci ne signifie pas qu'il faille d'emblée créer de nouvelles structures et ni consacrer nécessairement davantage de ressources financières à la défense. Nous devons avoir le courage d'expliquer à notre opinion publique que notre sécurité a elle aussi un coût, même si, avant de dépenser plus, l'Europe se doit avant tout de dépenser mieux et ensemble.

Cela étant, le bilan des progrès de la PESD au cours de la décennie écoulée est loin d'être négligeable, et des progrès remarquables ont été accomplis. Depuis le Sommet d'Helsinki en 1999, l'UE a redoublé d'efforts pour compléter ses instruments diplomatiques et de politique étrangère par des capacités militaires, en se fixant un objectif ambitieux, le « headline goal » consistant à disposer, d'ici 2003, d'une capacité de 60.000 hommes projetables, à grande distance, dans le cadre d'opérations de gestion de crise et ce pour une durée minimum d'un an.

Le Conseil européen de Laeken de décembre 2001 a proclamé que l'UE était désormais en mesure d'exécuter certaines opérations de gestion des crises tant sur le plan civil que sur le plan militaire.

Plus récemment en mai dernier, le Conseil européen a adopté « l'Objectif global à l'horizon 2010 » qui précise plus concrètement la nature des responsabilités que l'UE est prête à assumer et qui fixe les principaux paramètres du développement des capacités militaires requises. Concrètement, les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés à être en mesure, d'ici 2010,

de réagir par une « action rapide et décisive », en mettant en œuvre tout l'éventail des opérations de type Petersberg classiques (dont les missions humanitaires et d'évacuation, les missions de maintien de la paix et les missions des forces de combat pour la gestion des crises, y compris les missions de rétablissement de la paix). A ces objectifs s'ajoutent l'aide aux pays tiers dans la lutte contre le terrorisme. Enfin, la création d'une **Agence européenne** « dans le domaine du développement des capacités de défense, de la recherche, des acquisitions et de l'armement », complète en quelque sorte la première phase de mise en place de la PESD, et qui avait démarré avec le Traité de Maastricht.

D'ores et déjà, l'UE a exécuté avec succès deux opérations militaires : l'opération « Concordia » en Macédoine (ARYM), menée sur base des arrangements « Berlin plus », et l'opération

« Artémis », en République démocratique du Congo, où l'UE assura pour la première fois une opération de manière entièrement autonome. Enfin, l'UE a récemment remplacé la mission SFOR de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'opération « Althea », exécutée en recourant aux moyens de l'OTAN sur la base des accords « Berlin plus ». Cette mission est, à ce stade, la plus importante jamais réalisée par l'Union européenne.

Parmi les principaux défis qui se poseront à court et moyen terme à l'Europe de la défense, il s'agira de remédier aux carences européennes en matière de commandement, de contrôle et de renseignement (C3); de déploiement vers le théâtre d'opérations ; de conduite et de soutien de l'action militaire sur le théâtre ; de capacité de survie des forces déployées ; et enfin de délai de disponibilité et d'état de préparation des forces.

Enfin, avant de conclure, je voudrais rappeler les améliorations au processus décisionnel prévu dans le projet de traité Constitutionnel, et qui a pour principal mérite de remplacer le poste de Haut représentant par celui de « Ministre des affaires étrangères de l'Union », qui sera également vice-président de la Commission en charge des relations extérieures et de l'action extérieure de l'Union.

Toutefois, le processus de décision restera très (trop) complexe en matière de PESD, mais si le traité constitutionnel n'y changera rien, il préservera cependant l'essentiel en permettant, par des coopérations « renforcées » et « structurées », aux d'Etats membres qui le souhaitent, de progresser plus rapidement. Dans ce domaine, la logique de l'intégration européenne voudrait qu'au fur et à la mesure que les compétences de l'Union s'étendent, l'Agence s'affirmera comme le point central des efforts européens en matière de capacités, de technologies et d'armements. De même, je crois que l'opportunité d'institutionnaliser un Conseil des Ministres de la Défense, s'imposera à terme.

Enfin si l'on ajoute à l'Agence pour l'armement un Conseil européen des Ministres de la Défense, il sera frappant de constater que cinquante ans après l'échec de la CED, l'Union européenne se sera dotée des mêmes instruments que ceux qui étaient prévu dans le célèbre traité de 1954.

Mesdames et Messieurs,

L'Europe ne connaîtra durablement la paix et la sécurité qu'en contribuant activement au développement des grandes régions qui l'entourent que ce soit l'Afrique, le Moyen Orient ou l'Asie centrale.

Cet effort de développement est la seule réponse crédible aux pressions migratoires que sous lui elle subira dans la tension et la souffrance.

L'Europe devra également, avec courage et détermination, défendre ses valeurs de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'homme contre toutes les formes d'obscurantisme qui ne manqueront pas de tenter de la déstabiliser et de l'affaiblir.

En d'autres mots, la sécurité de l'Union européenne dépendra de la sagesse et de la générosité dont elle fera preuve et de la force morale dont elle sera capable.

---

[1] Le rapport du Projet du Millénaire, rédigé par Jeffrey Sachs et intitulé « Investir dans le développement : un plan pratique pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement », qui propose dix recommandations clés et une série de mesures concrètes pour atteindre les Objectifs du Millénaire.